

Image not found or type unknown



Bien immobilier dans une separation

Par **g83**, le **22/10/2010 à 10:36**

Bonjour,
Nous sommes mariés depuis 2004. un enfant né en 2006
Nous avons achetés un bien immobilier (non résidence principale) durant notre mariage (fin 2005) que nous remboursons par crédit, et pour le moment, uniquement les intérêts.
Nous sommes locataires de la résidence principale.
Je suis en cours de licenciement, mon mari travaille.
Nous voulons divorcer mais à cause de cet investissement, nous voulons savoir
1) si la séparation obligerait de même la vente de ce bien
2) pourrais je obtenir une aide de la CAF
En vous remerciant
Cordialement

Par **amajuris**, le **22/10/2010 à 12:54**

bjr,
tant que quelqu'un rembourse le prêt vous n'êtes pas obligés de vendre, vous serez en indivision après le divorce mais ce n'est pas la meilleure solution.
je ne vois à quel titre vous auriez une aide de la CAF surtout pour une résidence non principale.
cdt